



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 08/10/19

Reçu en Préfecture le : 11/10/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 7 octobre 2019**  
**D-2019/371**

***Aujourd'hui 7 octobre 2019, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE,

*Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h40*

**Excusés :**

Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY

## **Base sous marine. Gratuité d'accès. Autorisation**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Convertie en espace d'exposition en 2000, la Base sous-marine, équipement phare de la politique culturelle de la Ville de Bordeaux, occupe aujourd'hui une place incontournable dans le paysage culturel bordelais. Depuis trois ans, la Ville de Bordeaux développe dans la Tour Bunker de la Base sous-marine - espace d'exposition en régie municipale directe - une programmation artistique résolument tournée vers les formes émergentes et emblématiques de la création contemporaine.

Dans cet objectif une exposition monographique dédiée à l'artiste et vidéaste Clément Cogitore, lauréat du prix Marcel Duchamp 2018, proposant une sélection de ses vidéos et courts-métrages parmi les plus emblématiques, y sera présentée du 14 octobre 2019 au 5 janvier 2020. Animée par la volonté de développer le rayonnement de ces expositions, la Base sous-marine multiplie les actions visant à diversifier ses publics.

Depuis 2012, le Festival International du Film Indépendant de Bordeaux (Fifib) mobilise chaque année un public curieux et nombreux. Pour sa 8<sup>e</sup> édition, il se restructure et confie sa programmation à deux nouvelles têtes pensantes, Natacha Seweryn et Edouard Waintrop, avec toujours les mêmes ambitions : inviter à Bordeaux des cinéastes de tous horizons et puiser aux sources les plus avant-gardistes et contrebandières.

C'est ainsi que le long-métrage *Ni le ciel ni la terre* et les courts-métrages *Braguino*, *Biélutine* et *Parmi nous* seront projetés le mercredi 16 octobre 2019 lors d'une programmation dédiée à Clément Cogitore dans le cadre du Fifib au cinéma Utopia. Ces projections seront suivies d'une rencontre en salle, avec l'artiste-réalisateur Clément Cogitore.

La Base sous-marine souhaite prolonger cette rencontre entre le public du Fifib et l'œuvre de Clément Cogitore en proposant la gratuité d'accès à deux visites commentées de l'exposition monographique dédiée à Clément Cogitore pour les porteurs d'un pass festivalier du Fifib. Ces visites commentées seront limitées à 50 porteurs du pass festivalier et se dérouleront le jeudi 17 octobre à 18h30 et le jeudi 24 octobre à 19h00. Les détenteurs d'un billet d'entrée de l'exposition Clément Cogitore présentée à la Base sous-marine bénéficieront quant à eux d'un accès gratuit aux projections et à la rencontre avec Clément Cogitore organisées au cinéma Utopia le 16 octobre 2019.

Pour une meilleure visibilité de ces deux structures auprès de leurs publics, leurs logos respectifs seront apposés sur les supports-programmes concernant ces activités.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer la gratuité d'accès à deux visites commentées de l'exposition monographique dédiée à Clément Cogitore pour 50 porteurs du pass festivalier du Fifib.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 octobre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Fabien ROBERT**